

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU DU 1^{er} DECEMBRE 2017

Président: Monsieur GIROT Thierry,

Présents: Mesdames et Messieurs GIROT Thierry, VALETTE Michel, COURTAULT Joëlle, CHAMBARD Chantal, CHAUSSINAND Laurent, CURINIER Maria Isabel, EYMARD Frédéric, FAURE Monique, MAGALDI Bernadette .

Absents excusés : CHANUT Nathalie (pouvoir).

Désignation du secrétaire de séance : Mme CURINIER Maria Isabel est désignée secrétaire de séance.

Approbation du compte rendu conseil du 20 octobre 2017 : approbation à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR:

- 1) SDE07, convention de mise à disposition,
- 2) Ventes de terrains communaux à particuliers,
- 3) Cession d'une parcelle d'un particulier à la Commune,
- 4) Tarifs communaux 2018,
- 5) Indemnité 2017 de la trésorerie,
- 6) DM N° 2,
- 7) Défense Incendie communale,
- 8) Question diverses,

1) SDE07, convention de mise à disposition,

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la Commune est membre du Syndicat Départemental d'Énergie de l'Ardèche (SDE07) et que cette adhésion implique le transfert au dit syndicat des compétences obligatoires (maîtrise d'ouvrage des travaux sur les réseaux de distribution d'électricité, etc.....), toutefois ce syndicat peut, après décision de l'assemblée délibérante, exercer des compétences facultatives.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité:

- d'autoriser le transfert de la compétence facultative Éclairage Public au SDE07,
- d'autoriser le Maire à signer la convention de mise à disposition et ses annexes.

2) Ventes de terrains communaux à particuliers,

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal des demandes reçues, par deux particuliers, pour l'acquisition de terrains communaux, non constructibles, après étude des propositions financières pour la vente de ces parcelles, le Conseil Municipal, après délibération et vote, à l'unanimité, donne son accord et autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces afférentes.

3) Cession d'une parcelle d'un particulier à la Commune,

Monsieur le Maire explique au Conseil la proposition des Consorts VIALLE BOUCHET, de faire don à la Commune de la parcelle A 2255 et de la rajouter à la vente initiale des parcelles A1227, 1225 et 1234, sans modification du prix d'achat. Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, le don de la parcelle A 2255 et autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces afférentes à l'opération.

4) Tarifs communaux 2018,

Monsieur le Maire balaye l'ensemble des tarifs communaux, après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de maintenir pour 2018 les tarifs encours sauf pour les loyers, vu le cadre de la réglementation des beaux, ou il est prévu une indexation sur l'indice INSEE du coût de la construction de 0,90% .

5) Indemnité 2017 de la trésorerie,

Monsieur le Maire fait part de la demande d'indemnité de conseil, pour l'exercice 2017, du Receveur Municipal. Le Conseil Municipal, après délibération et vote, à l'unanimité, décide d'accorder l'indemnité de conseil au taux de 60%, soit un total de 280,95 € pour 2017.

6) DM N° 2,

Le Conseil Municipal délibère sur une régularisation pour annulation de factures impayés de fourniture d'eau potable sur des exercices antérieurs. Après délibération et vote, à l'unanimité, le Conseil Municipal donne son accord pour cette régularisation.

7) Défense Incendie communale,

Monsieur le Maire donne rappel du Règlement Départemental de Défense Extérieure Contre l'Incendie 2017. A ce titre, les contrôles techniques des poteaux d'incendie sont à effectuer par la personne publique compétente en matière de DECI, c'est à dire la commune, et ne seront plus assurés par les services du SDIS. La Société SARL SMMI SUD FRANCE a été choisie pour effectuer ces contrôles et les résultats vont être transmis au SDIS de l'Ardèche.

8) Questions diverses,

Néant.

INFO PRATIQUE:

- Les vœux du Maire auront lieu le Vendredi 5 janvier 2018 à 18h 30' à la Salle Polyvalente.
- Prochaine réunion du Conseil Municipal : le 12 janvier 2018 à 18 h.

La séance est levée à 19 h .

Le Maire,
GIROT Thierry